

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 27 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **VINGT-SEPT** du mois de **JANVIER**, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

14 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, CHABAUTY Viviane, DAMBRINE Frédérique, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BRAUD Françoise, DERBORD William, ROCHER Lucette, NOBLET-HORTET Sylvie.

3 Votants par procuration :

LIAGRE Sandrine ayant donné procuration à CHARRIER Maryse

GOURDON Samuel ayant donné procuration à CHABAUTY Viviane

BERTRAND David ayant donné procuration à FOUILLET Olivier

6 Excusés :

CHAUFOURNIER Joelle, DURAND Ludivine, FAURE Sébastien, METREAU Jacques, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette,

M. Frédéric PARTHENAY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 22 janvier 2025

Date de publication : le vendredi 31 janvier 2025

FINANCES - 7.10-DIVERS**REGROUPEMENT DES COMPTES DE TVA DE LA COMMUNE D'AIRVAULT****DEL.2025-002**

Monsieur Le Maire expose :

Certaines opérations communales sont soumises au régime du droit commun de la TVA. Ainsi, la Commune dispose de plusieurs comptes de TVA, pour les opérations (dépenses et recettes) suivantes :

- Compte : TVA10- CONSTRUCTION DE LA POSTE - Code service 0001
- Compte : TVA11- LOCATION PORTE CAILLON - Code service 0002
- Compte : TVA12- LOCATION SALLE DE SOULIEVRES - Code service 0003

Les services de la Trésorerie ont fait savoir qu'il était possible de regrouper ces différents comptes en un seul, ce qui permet de simplifier les obligations déclaratives trimestrielles (3 déclarations chaque trimestre actuellement).

✓ **Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :**

- **De regrouper les trois comptes** de déclaration TVA en un seul et unique compte :
 - **Nouveau code service : 0005 - COMMUNE D'AIRVAULT**
 - À compter de l'exercice 2025, avec une 1^{ère} déclaration à l'issue du 1^{er} trimestre 2025.
- **De l'autoriser à signer tout document relatif à cette affaire.**

✓ **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en décide ainsi, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Pour extrait certifié conforme, le 28 janvier 2025

Frédéric PARTHENAY
Secrétaire de séance,



Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault



Le Maire,


Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200085785-20250131-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-01-2025

Publication le : 31-01-2025